

De plus, le *treizième* numéro appartient à celui qui reçoit plus de 12 exemplaires, également sous une seule enveloppe.

Les Annales paraîtront le premier de chaque mois à partir du 1er Janvier 1892.

Toute personne qui s'abonne dans le cours de l'année a droit à tous les numéros déjà parus.

Faveur spirituelle.—Une messe sera célébrée chaque semaine à l'intention des abonnés.

Rédaction.—La rédaction se fera en collaboration. —Un religieux de St. François qui a habité les Lieux Saints, durant de longues années et qui depuis trois ans, préside nos pèlerinages, avec la haute approbation de S. G. Monseigneur des Trois-Rivières, le T. R. P. Frédéric de Ghyvelde, Commissaire de Terre-Sainte, pour le Canada, nous offre, surtout pour les trois premières parties des Annales, son plus large concours.

Pour nous, nous acceptons d'en être le directeur-proprétaire et le gérant.

Correspondances.—Pour toutes correspondances, s'adresser à :

M. LE GERANT DES ANNALES DU T. S. ROSAIRE,

Cap de la Magdeleine, Co. Champlain, P. Q.

Cap de la Magdeleine, 1er janvier 1892.

L. E. DUGUAY, Curé,

Gérant des Annales.
